

Monsieur le Chef du SRH,

FO, par le biais du syndicat national des ingénieurs de l'industrie et des mines et du syndicat national des techniciens de l'économie et de l'industrie, est de loin le syndicat représentatif de ces IIM et des TSEI. Les résultats aux dernières élections professionnelles en attestent : plus de 9 IIM sur 10 ont fait confiance au SNIIM pour les représenter et plus de 60 % des TSEI ont fait confiance au SNaTÉI. Cette légitimité, jamais démentie nous confère une connaissance des enjeux stratégiques de ces deux corps et des préoccupations quotidiennes des IIM et TSEI.

Par cette connaissance fine que nous avons de ces deux corps, nous pouvons vous assurer que contrairement à ce qu'indique votre rapport de présentation, le transfert de gestion ne sera pas neutre pour les agents concernés. Nous notons par ailleurs que l'étude d'impact du projet n'aborde aucunement les impacts induits par le transfert de gestion.

Auparavant gérés par un ministère de l'industrie de plein exercice, nos deux corps techniques, ou leurs ancêtres, ont, depuis la création du grand Bercy, toujours été gérés par la direction générale en charge de l'industrie.

Ainsi, c'est une page historique que vous souhaitez tourner avec ce transfert.

Mais loin de vouloir vivre dans le passé, nos corps souhaitent aller de l'avant et sauront s'adapter au nouveau paysage administratif comme ils l'ont toujours fait jusqu'alors au gré des réformes avec comme but constant le service de l'État.

Monsieur le chef du SRH, le SG de Bercy récupérera la gestion de deux corps dont l'attachement à Bercy n'est plus à prouver, deux corps à caractère interministériel impliqués dans de nombreuses politiques publiques telles que la relance des activités économiques, la prévention des risques, la transition écologique et énergétique, le numérique, l'innovation ou la régulation... et qui portent la voix et la culture de notre ministère au sein de l'Etat, tout comme d'ailleurs les Ingénieurs des Mines avec qui nous constituons une filière cohérente.

Nos corps ont de l'ambition et nous espérons que vous en avez pour nous.

Ainsi et pour que ce transfert ne vise pas, comme cela figure dans l'étude d'impact, seulement à *simplifier le pilotage et à compléter le périmètre de la fonction RH au sein du SG*, nous attendons de ce transfert qu'il s'accompagne d'un pilotage ambitieux ainsi que d'une gestion administrative agile et rigoureuse, dans l'intérêt des agents et de leurs missions.

Pour cela :

- nous demandons un appui fort de Bercy pour faciliter la mobilité entre employeurs au sein de l'État sans freins liés à la position administrative ou à la rémunération. Il en va du développement de la compétence collective de nos corps et des compétences individuelles de chacun des agents qui les compose. Ceci repose ainsi sur la possibilité donnée à chaque agent d'un recours systématique, comme le prévoient nos statuts, à une position d'affectation chez nos employeurs et sur le maintien d'un système indemnitaire équitable, indépendant des employeurs et fondé les grades et échelons des agents ;
- nous demandons des recrutements à la hauteur des besoins actuels et futurs de nos employeurs historiques et de ceux qui manifesteront le besoin de profiter de nos compétences ;
- nous demandons le maintien à long terme et la mise en œuvre efficace de LDG promotions propres reconnaissant les spécificités de nos corps techniques et accompagnant nos ambitions ;
- nous demandons des ratios pro/pro fixés à la hauteur des ambitions de nos deux corps, au moins maintenus à leur niveau actuel et réévalués à la hausse dès que l'ambition inscrite dans les LDG promotions se sera concrétisée, pour permettre l'atteinte puis le maintien des pyramidages cibles ;
- nous demandons un dialogue social privilégié, régulier et de qualité, comme nous l'avions avec le DGE et rappelons notre demande de CAP corps techniques dans la prochaine cartographie.

Concernant les IIM en particulier, le rayonnement du corps passe par une présence sur des postes stratégiques, à enjeux, à haut niveau de responsabilités ou de direction. Pour permettre l'accès à ces postes et donner des perspectives d'évolution aux nombreux profils engagés et encore jeunes présents au sein du corps, nous demandons la mise en place de l'échelon terminal HEB et l'élargissement de la voie d'accès au corps supérieur, de manière à compenser le nivellement vers le bas opéré par PPCR. Cet échelon permettrait enfin l'accès rapide à l'encadrement supérieur et la reconnaissance des capacités du corps à occuper de telles fonctions. Nous souhaitons en ce sens pouvoir bénéficier d'un accompagnement individualisé fin reposant sur une augmentation des ressources allouées à cette fonction récemment intégrée au BPCT.

Enfin, pour le pilotage du corps des IIM, nous réaffirmons la pertinence d'un chef de corps délégué pour anticiper les évolutions de nos métiers techniques et de nos compétences collectives, conserver la cohérence d'ensemble des corps techniques « industrie » de Bercy tout en maintenant des parcours de carrière dynamiques sur l'ensemble des missions et du territoire au bénéfice de l'État. Ce chef de corps délégué doit pouvoir compter durablement sur le SG et ses ressources pour mettre en œuvre cette stratégie de corps.

En ce qui concerne les TSEI, nous attendons beaucoup de notre nouveau gestionnaire pour nous aider à améliorer, entre autres, le recrutement. Ces dernières années ont montré un manque important de candidats au concours externe. Nous réaffirmons le besoin d'améliorer la communication autour du concours externe et de revoir le contenu des épreuves. Ces pistes d'évolution sont, depuis plusieurs années, promises par la DGE, sans action à ce jour. Malheureusement, la situation pour le Corps des TSEI est préoccupante et non sans impact sur les TSEI. Il devient donc urgent de régler ce problème. De plus, afin de valoriser les niveaux de responsabilités sur les postes occupés par les TSEI et proposer un développement de carrière correspondant aux compétences acquises, il devient nécessaire de faire progresser l'ensemble du corps en proposant des mesures fortes et ambitieuses.

Vous l'avez compris, Monsieur le chef du SRH, nous ne traitons pas aujourd'hui simplement le déménagement d'Ivry à Paris d'un bureau et de ses agents, mais bel et bien l'avenir de 2500 ingénieurs et techniciens dont l'espoir est que le transfert soit l'occasion d'apporter des perspectives ambitieuses et de nouveaux moyens de les mettre en œuvre.

Nous vous remercions.